



**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 18 MARS 2026**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska, tenue à la salle du Conseil de la MRC de Kamouraska, à l'Édifice Claude-Béchar, 235, rue Rochette, à Saint-Pascal, le 18 mars 2026 à 19 h, à laquelle assemblée sont présents :

Monsieur Gilles DesRosiers, président, maire et représentant de Saint-Gabriel-Lalemant
Monsieur Rémi Faucher, vice-président, conseiller municipal et représentant de Rivière-Ouelle
Madame Chantal Boily, conseillère municipale et représentante de Saint-Pacôme
Monsieur Louis Lahaye-Roy, conseiller municipal et représentant pour la municipalité de Mont-Carmel
Monsieur Alain Castonguay, conseiller municipal et représentant de Saint-Philippe-de-Néri
Monsieur Jean Dubé, conseiller municipal et substitut de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie
Monsieur Claude Ouellet, conseiller municipal et substitut de Saint-Joseph-de-Kamouraska
Monsieur Gilles Plourde, maire et substitut de Saint-Bruno-de-Kamouraska
Monsieur Marc Landry, conseiller municipal et substitut de Sainte-Hélène-de-Kamouraska
Monsieur Alain Potvin, conseiller municipal et substitut de Saint-Pascal
Monsieur Mario Pelletier, conseiller municipal et représentant de Kamouraska
Madame Caroline Roberge, conseillère municipale et représentante de Saint-André-de-Kamouraska

Tous membres du conseil d'administration et formant quorum.

Sont absents :

Monsieur Roger Moreau, maire et représentant de Saint-Germain-de-Kamouraska
Madame Nancy Dubé, préfète et représentante pour les T.N.O. (MRC de Kamouraska)

Sont également présents :

Monsieur Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier
Madame Anne-Marie Beaudoin, adjointe
Monsieur Vincent Bérubé, maire de Ville La Pocatière

Dans le but d'alléger le texte, la **Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska** sera ci-après appelée « **La Régie** ».

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration. L'assemblée est ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Castonguay et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents

25.03.26

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié tel que reproduit ci-dessous :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 février 2026
4. Approbation – Salaires, dépenses incompressibles et comptes à payer de février 2026
5. Rapport budgétaire au 28 février 2026
6. Octroi du contrat de l'appel d'offres RIGMRK-2026-01 Transport des conteneurs et des matières et traitement des matières des écocentres
7. Entente sur la collecte des plastiques agricoles avec Saint-Alexandre-de-Kamouraska
8. Location d'un garage et développement opérationnel de la Régie
9. Facturation de l'audit 2025 – Mallette

10. Annonce d'acquisition de Services Sanitaires A. Deschênes inc. (SSAD) par Matrec
11. Priorités des travaux des comités de la Régie
12. Nomination aux comités de la Régie
13. Journée technique en gestion des matières résiduelles (21 mai 2026)
14. Rapport du directeur général et greffier-trésorier
15. Suivi des travaux des comités
16. Date et lieu de la prochaine assemblée
17. Autres sujets
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 FÉVRIER 2026

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Castonguay et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents

26.03.26

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 février 2026.

4. APPROBATION – SALAIRES, INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2026

Les documents pertinents ont été transmis aux administrateurs dans les délais prescrits. Ils seront insérés avec le présent procès-verbal au Livre des procès-verbaux de la Régie.

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents

27.03.26

D'APPROUVER le paiement des salaires (paies 03 et 04) pour un montant de 29 085,39 \$, des dépenses incompressibles pour un montant de 3 267,53 \$ et des comptes à payer pour un montant de 253 275,28 \$.

Ces sommes représentent un grand total de 285 628,20 \$ pour le mois de février 2026.

5. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 28 FÉVRIER 2026

Les membres du conseil d'administration ont reçu, dans le délai prescrit, un rapport budgétaire au 28 février 2026.

6. OCTROI DU CONTRAT DE L'APPEL D'OFFRES RIGMRK-2026-01 TRANSPORT DES CONTENEURS ET DES MATIÈRES ET TRAITEMENT DES MATIÈRES DES ÉCOCENTRES

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska (la Régie) a procédé à un appel d'offres public sur le SEAO en vue de procéder au transport des conteneurs et des matières et au traitement des matières des écocentres de la MRC de Kamouraska en 2026;

CONSIDÉRANT que GFL Environmental Inc. a soumis une offre répondant aux critères de la Régie, pour un montant de 256 440,10 \$, devenant ainsi le plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Faucher et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents

28.03.26

D'ATTRIBUER le contrat relatif au transport des conteneurs et des matières et au traitement des matières des écocentres de la MRC de Kamouraska en 2026, le tout tel que décrit au devis de l'appel d'offres numéro RIGMRK-2026-01, à GFL Environmental Inc.

D'AUTORISER monsieur Gilles DesRosiers, président, et monsieur Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier, à signer pour et au nom de la Régie, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

7. ENTENTE SUR LA COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES AVEC SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

Monsieur Anthony Masson présente un projet d'entente d'une durée d'un an avec la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska afin d'officialiser la collecte des plastiques agricoles sur son territoire, considérant que cette municipalité n'est pas membre de la Régie.

Des discussions ont lieu concernant le coût facturé à cette municipalité, ainsi que sur la nécessité de réévaluer ce coût dans les années futures, notamment en fonction de la mise en place du service et dans un souci d'équité envers les municipalités membres de la Régie.

Il est convenu que le modèle proposé par monsieur Anthony Masson convient à l'ensemble des membres.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Potvin et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents :

29.03.26

D'APPROUVER la conclusion d'une entente d'une durée d'un (1) an avec la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska;

D'AUTORISER monsieur Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier, à signer ladite entente.

8. LOCATION D'UN GARAGE ET DEVELOPPEMENT OPERATIONNEL DE LA REGIE

Monsieur Anthony Masson présente les différentes options actuellement à l'étude par le comité opérations, en s'appuyant sur le document transmis aux membres en amont de la séance du conseil d'administration.

Des discussions ont lieu à ce sujet. Il est convenu que la Régie procédera en trois étapes, soit :

De formuler une demande auprès du locateur actuel du garage, soit la municipalité de Saint-Gabriel, afin d'obtenir une prolongation d'un (1) an du bail en vigueur;

De préparer et diffuser un avis afin de faire connaître la recherche de lieux de garage pour l'implantation des opérations de la Régie, dans le but d'identifier plus d'options;

D'élaborer des scénarios comparatifs appuyés par des analyses chiffrées, afin de permettre une comparaison objective des différentes options et d'orienter les décisions futures en fonction des impacts financiers et opérationnels.

9. FACTURATION DE L'AUDIT 2025 – MALLETTTE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Pelletier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

30.03.26

D'APPROUVER la facturation supplémentaire de la firme Mallette S.E.N.C.R.L. pour un montant de 1 250 \$ plus taxes pour la vérification comptable;

D'AUTORISER monsieur Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier, à signer ladite entente.

10. ANNONCE D'ACQUISITION DE SERVICES SANITAIRES A. DESCHENES INC. (SSAD) PAR MATREC

La lettre de Matrec officialisant le rachat de SSAD a été transmise aux membres.

11. PRIORITES DES TRAVAUX DES COMITES DE LA REGIE

Monsieur Anthony Masson présente les priorités des différents comités de la Régie pour l'année à venir.

Pour le comité opérationnel, les priorités portent notamment sur la location ou l'acquisition d'espace du garage, le terrain pour l'écocentre de St-Pascal, l'acquisition ou la location de camions et les appels d'offres pour les futurs contrats de collecte ou leur internalisation, ainsi que la réglementation unifiée.

En ce qui concerne le comité communications, les priorités identifiées sont l'élaboration d'un plan de communication interne et externe, le développement de l'identité visuelle de la

Régie, principalement pour le lettrage des camions, ainsi que l'établissement de priorités en lien avec le rapport de l'Université de Sherbrooke concernant les matières organiques.

Pour le comité des ressources humaines, il est prévu de procéder à l'établissement d'une grille salariale ainsi qu'à une analyse comparative des conditions offertes par la Régie, afin d'assurer des conditions compétitives. Il est également envisagé de se doter d'un cadre d'emplois normalisé, dans le but de faciliter l'embauche et la gestion des ressources humaines.

Pour le comité finances, les priorités incluent l'évaluation du financement de ÉEQ en fonction des autres activités de la régie et selon le pourcentage dédié au recyclage, la gestion des actifs de la Régie, ainsi que l'élaboration du plan triennal d'immobilisations, lequel constitue une obligation pour la Régie. La question de la tarification incitative est également abordée afin d'établir des méthodologies et des principes visant une uniformisation.

12. NOMINATION AUX COMITÉS DE LA RÉGIE

Monsieur Anthony Masson indique que le comité des ressources humaines compte actuellement seulement deux membres et qu'il serait souhaitable d'y ajouter au moins un membre supplémentaire. Il demande si une personne est intéressée à se joindre au comité. Madame Caroline Roberge accepte de prendre part au comité RH.

13. JOURNÉE TECHNIQUE EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (21 MAI 2026)

Co-éco a transmis une invitation aux directions générales pour cette journée qui aura lieu à Kamouraska. Les membres de direction ainsi que les élus sont invités. Plusieurs sujets liés à la gestion des matières résiduelles (GMR) seront abordés en avant-midi, et la visite des sites de traitement et de disposition des matières résiduelle à Rivière-du-Loup soit la SEMER, le LET et le centre de tri de VIA en après-midi. Le déplacement se fera en autobus.

Le dîner sera facturé à la municipalité selon le nombre de participants. L'activité est organisée par la MRC dans le cadre du PGMR. Les inscriptions suivront, accompagnées des détails relatifs au repas.

14. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

Monsieur Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier, indique que ses points de suivi ont été présentés au fur et à mesure des points abordés lors du présent conseil.

Il fait le point sur la mise en place de la collecte des plastiques agricoles. La distribution des conteneurs pour les plastiques agricoles a débuté cette semaine et se poursuivra au cours des prochaines semaines, jusqu'à ce que l'ensemble des livraisons aient été réalisées. Les municipalités sont informées des livraison prévues quelques jours avant afin d'assurer une bonne coordination locale. La collecte des plastiques agricoles devrait débuter le 27 mars.

Et sur l'acquisition des caméras pour camion qui devrait être fait prochainement suite à un suivi avec le fournisseur.

15. SUIVI DES TRAVAUX DES COMITÉS

Aucune rencontre de comité n'a eu lieu au cours de la période visée; par conséquent, il n'y a rien à rapporter à ce point.

16. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie aura lieu le 15 avril 2026, à 19 h, à la salle du Conseil de la MRC de Kamouraska, à Saint-Pascal.

17. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est abordé.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Castonguay et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents

31.03.26

DE LEVER l'assemblée à 20 h 33

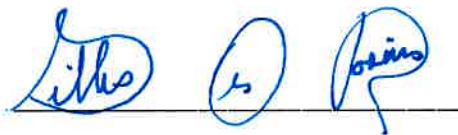


Gilles DesRosiers
Président



Anthony Masson
Directeur général et greffier-trésorier

Je, soussigné, Gilles DesRosiers, président, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient.



Gilles DesRosiers, président

